



FO Justice PJJ - Section CADEC

Création de la Section

Cher(e)s collègues,

Les CADEC, piliers de l'action éducative à la PJJ, assurent des missions stratégiques, d'encadrement, de coordination et de transmission. Pourtant, leur action au quotidien reste invisible, sous-estimé, voire dévalorisé.

Ce corps est le grand sacrifié de la PJJ alors que son rôle est central pour ne pas dire indispensable.

► **Les CADEC doivent composer avec :**

- Un régime indiciaire et indemnitaire largement insuffisant
- Un règlement d'emploi obsolète
- Une formation d'adaptation au poste inadaptée et carencée.
- Une charge de travail administrative croissante
- Des modalités de mobilité scandaleuses
- Des responsabilités de plus en plus importantes
- Des conditions de travail extrêmement compliqués
- Des amplitudes horaires non maîtrisées
- Des perspectives de déroulé de carrière extrêmement limitées voire inexistantes
- Une absence de reconnaissance.
- Un manque de soutien hiérarchique.

La **Section CADEC - FO Justice-PJJ** va poursuivre le travail sur les mesures catégorielles et porter toutes les revendications légitimes auprès de la DPJJ afin de faire évoluer ce statut.

Pour répondre aux attentes du plus grand nombre, nous vous informons de la mise en place d'une permanence physique, visio-conférence ou téléphonique tous les jeudis au local syndical.

► **Vous trouverez ci-dessous les modalités pour nous contacter :**

► **Référent National : M. GOUAL**

✉ fojustice.cadec@outlook.fr

☎ **06 01 13 37 73**

FO Justice – PJJ

12, rue de Lorraine

92300 Levallois-Perret

